



# A.V.A.P

Aire de Valorisation  
de l'Architecture et du Patrimoine  
valant  
Site Patrimonial Remarquable

## 2 - DOCUMENT GRAPHIQUE 2-3. Secteur 1 - La Ville

Création par le conseil municipal le 05 avril 2018



1/2000ème

**LEOPOLD Bernard** architecte DPLG et U de M - Urbaniste  
15 place des Chagnes - 29600 Morlaix - tél : 02 98 63 24 05 - fax : 02 98 86 79 93  
**QUERELOU Jacques** Paysagiste D.P.L.G.  
11 rue Pierre Cauchy - 29000 QUIMPER - Tél : 02 98 64 83 31 - fax : 02 98 64 83 14  
**COATYV Yves** Professeur d'histoire LUBO  
3 rue de l'Argonne - 29200 BREST

bâtiment classé Cl.MH ou inscrit Ins.MH

- bâtiment remarquable
- bâtiment d'inérêt architectural
- bâtiment d'accompagnement
- bâtiment sans enjeu patrimonial
- bâtiment sans enjeu patrimonial avec commentaire
- bâtiment en rupture avec l'environnement
- bâtiment non inventorié
- ensemble de façades homogènes
- patrimoine paysager
- arbres remarquables
- périmètre de l'AVAP
- mur remarquable
- point de vue et numéro

- Petit patrimoine
- croix
  - puits
  - lavoir - fontaine - abreuvoir
  - patrimoine défensif
  - numéro d'identification
  - embase du mat sémaphorique

0 50 100 150 200 m

